La chaîne publique marocaine accusée de racisme contre les Africains

04/03/2019 à 17h22



L'Autorité de régulation marocaine, le Conseil supérieur de la communication audiovisuelle (Csca), présidé par l'ancienne diplomate Mme Latifa Akhrabach, a adressé un avertissement à la Snrt (service public) pour sa diffusion sur la première chaîne «Al Oula» la télévision publique marocaine, d'un sketch controversé et à l'humour douteux. C'est la première fois que l'Autorité audiovisuelle marocaine, le gendarme du PAM (Paysage audiovisuel marocain) lance un tel avertissement.

Selon le communiqué, Al Oula a «enfreint les dispositions en vigueur, notamment celles relatives à la dignité humaine», suite à la diffusion, le 2 février 2019, de l'émission de téléréalité «Stand'UP» qui contenait un sketch d'un candidat, présenté par l'animatrice sous un nom de scène «Kahlouch» (terme péjoratif qui veut dire noir, en référence à l'Africain.

Alors que le public scandait le qualificatif «kahlouch» durant le sketch, faisant savoir que le Csca considère que l'utilisation du qualificatif «kahlouch» de manière répétitive, bien qu'adopté en tant que nom de scène par le candidat lui-même, constitue «un sobriquet à connotation péjorative, renvoyant à sa couleur de peau».

Le Conseil a également estimé que ce qualificatif, associé

d’une part, au personnage incarné par un immigrant d’Afrique subsaharienne, tel que représenté par la mise en scène, avec un accent caricatural et d’autre part, aux réactions des membres du jury et les acclamations du public sur le plateau, scandant ledit sobriquet, dépassent le caractère comique et confinent à la moquerie et au mépris, ce qui constitue donc une injure à connotation péjorative et à perception raciale, à l’égard d’une catégorie du public, et met ce contenu précisément en non-conformité avec les dispositions légales et réglementaires relatives à la dignité humaine.
(…)

www.lexpressiondz.com